



Instaurer un bouclier rural pour garantir une véritable égalité entre les territoires

publié le **22/03/2011**, vu **2142 fois**, Auteur : [Le BLOG de Maître Muriel Bodin, avocate](#)

SOURCE ET LIEN:

<http://www.jeunes-socialistes.fr/2011/03/instaurer-un-bouclier-rural-pour-garantir-une-veritable-egalite-entre-les-territoires/>

Le monde rural est le grand oublié des débats publics de ces 20 dernières années. Pourtant, la ruralité demeure attractive, les valeurs qu'elle véhicule, proximité et humanité, sont au cœur des attentes de nos concitoyens.

Depuis des années, les services publics du monde rural ont été démembrés, sous prétexte de rationalisation, de concurrence libre et non faussée et d'adaptation à la mondialisation néolibérale. La population rurale est plus ouvrière, plus pauvre, plus âgée que la population urbaine. Ainsi, si 10 millions d'urbains ont un projet d'installation à la campagne, n'oublions pas que ce dernier est parfois la dernière étape d'un parcours d'exclusion sociale.

Pourtant, la désertification des campagnes n'est pas une fatalité, et l'action publique ne peut plus se permettre d'oublier les 12 millions de ruraux de notre pays. Les politiques de développement sur ces territoires doivent être accompagnées et protégées : nous devons promouvoir un bouclier rural, qui vise à garantir l'accès de chacun à un certain nombre de services. C'est un droit nouveau qu'il s'agit de créer qui, tout comme le droit de vote, définira la citoyenneté de demain et concrétisera l'égalité de tous.

Cette proposition concrétise un autre mode de vie, plus humain, dans lequel la proximité joue un rôle essentiel. L'environnement devient une préoccupation majeure, les réflexions sur l'après-pétrole se font jour, l'économie sociale et solidaire se développe et la promotion de la production locale redevient centrale.

Ce bouclier rural devra garantir à chacun l'accès à des services (santé, éducation, transports, poste, trésor public...) en fixant un temps de trajet maximal. Il imposera le développement des pôles de santé dans les zones rurales, une obligation de couverture intégrale du territoire pour les réseaux de téléphonie mobile, et permettra le financement de la couverture haut et très haut débit. Il établira des Aires Rurales d'Education Concertée sur lesquelles sera redéfinie l'offre de formation, et permettra le maintien des écoles de proximité. Il comprendra la création de Zones de Développement Economique Rural, disposant d'une fiscalité adaptée et de délais dans la mise en œuvre des nouvelles normes pour préserver et développer le tissu économique. Bref, il assurera la traduction en équité territoriale de l'égalité républicaine.

Le bouclier rural doit être l'élément principal d'une politique d'aménagement du territoire largement oubliée depuis 15 ans et s'appuyer sur une meilleure gestion des ressources naturelles et sur le développement des énergies renouvelables.